

Cette formation valide 3h30 de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 30123.

Présentation

Opter pour une SCI dans le cadre d'une acquisition immobilière a des conséquences fortes en termes de fiscalité. Le choix du régime fiscal de la SCI n'est pas neutre sur l'imposition des revenus et des plus-values immobilières. Il est donc important que le professionnel de l'immobilier puisse en prendre la mesure pour conseiller au mieux ses clients tant en transaction qu'en location.

Objectifs :

L'objectif de ce module est de cerner les règles fiscales applicables aux sociétés civiles immobilières et de mettre à jour ses connaissances sur la fiscalité des revenus immobiliers perçus par une SCI.

Il a également pour objectif de répondre à l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

Prérequis :

Aucun prérequis, cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier désireux d'élargir leur champ de connaissances et de compétences en matière de SCI.

ATTENTION : *Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation*

Compétences visées :

- Connaître le fonctionnement des SCI
- Maîtriser les différentes options fiscales (IS/IR)
- Identifier l'intérêt de recourir à la SCI au regard des répercussions fiscales

Programme :

Partie théorique

- Distinction des différentes SCI
- IS ou IR : les éléments du choix
- Les effets de levier de l'option à l'IS
- L'imposition lié à la revente

Partie pratique

- Analyse de situations

Modalités d'évaluation

- QCM

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadège.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et Apprentissage

mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix : 196€ (tarif individuel)

Déroulement de la formation :

Durée : 3h30 (ce stage est également proposé sur 7h avec approfondissement de certaines notions propres à chacune des SCI)

Dates : Voir calendrier des formations (ou à la demande)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier - IUT

Nombre de participants :

Minimum : 5 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement :

- Présentiel
- Distanciel

Intervenants :

Marc Mengeville